

# Les séismes



## Les bons réflexes

### Pendant la secousse



**Si vous êtes à l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide**

*Pour éviter les chutes d'objet*



**Si vous êtes à l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments**

*Pour éviter d'être enseveli*

### Après la 1<sup>ère</sup> secousse



**Coupez le gaz et l'électricité**

*Pour éviter l'électrocution ou l'explosion*



**Evacuez les locaux touchés.**



**Ecoutez la radio France Bleu Pays de Savoie 103.9 Mhz**

*Pour vous informer de l'évolution de la situation*



**Ne téléphonez pas**

*Pour libérer les lignes pour les secours*



**N'allez pas chercher vos enfants à l'école**

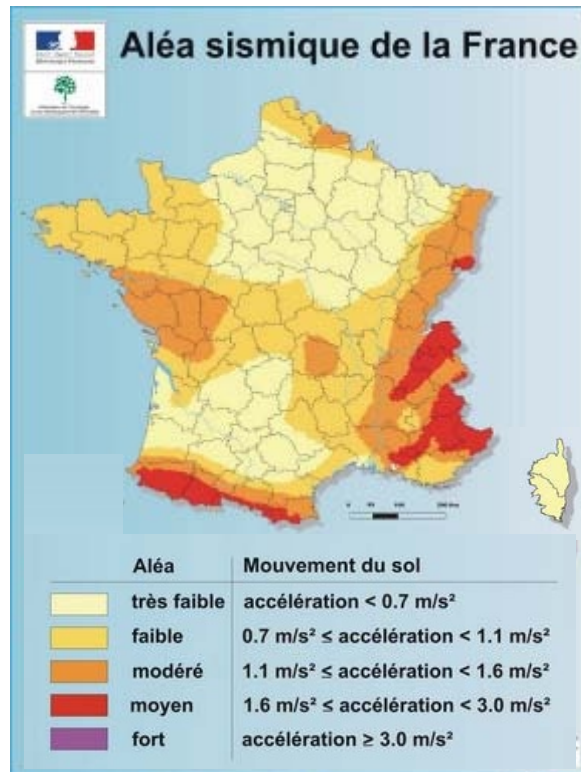
*Pour éviter de bloquer les secours sur les voies de circulation.*

*Leurs enseignants s'en*

Si le mécanisme du séisme est aujourd'hui mieux connu, tant du point de vue de son origine que de sa propagation, il reste encore un phénomène imprévisible.

Outre les effets qu'il peut avoir sur les constructions, un séisme peut engendrer d'autres effets locaux tels que les mouvements de terrain (chute de blocs, glissement de terrain), les avalanches ou les phénomènes de liquéfaction des sols qui peuvent faire basculer des bâtiments.

La commune de Verrens Arvey est classée en zone sismicité faible (Ib).



## Historique :

Le dernier séisme important ayant touché la région s'est produit dans le secteur d'Annecy le 15 Juillet 1996. De **magnitude 5.2**, il a engendré quelques dégâts (chutes de cheminées, fissures dans les murs). De nombreuses répliques furent ressenties pendant les jours suivants, dont une de magnitude 4.3 huit jours plus tard.



**Voiture écrasée par une chute de cheminée lors du séisme d'Annecy**

## Prévention :

Les règles PS 92 actuellement en vigueur fixent les niveaux de protection requis par région et par type de bâtiment et définissent les modalités de dimensionnement des constructions.

Un plan d'action sur 6 ans, appelé Plan Séisme a été mis en place en 2005 par l'Etat afin de réduire la vulnérabilité aux séismes des personnes et des biens. Ce programme de prévention s'appliquera notamment à approfondir la connaissance scientifique du risque sismique, mieux informer sur celui-ci, améliorer sa prise en compte dans la construction et organiser une coopération entre tous les acteurs du risque.



## Pour plus d'informations :

Sismicité de la France :

Programme national de prévention du risque sismique :

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable :

[www.sisfrance.net](http://www.sisfrance.net)

[www.planseisme.fr](http://www.planseisme.fr)

[www.prim.net](http://www.prim.net)



# Les risques météorologiques



**Orage**

Vents violents, orages et pluies intenses sont autant de phénomènes météorologiques qui peuvent concerner Verrens Arvey.



**Avalanches**

Afin de prévenir tout accident lié à ce type de manifestations climatiques, Météo France édite deux fois par jour une carte de Vigilance permettant de savoir si, dans les 24 heures, un phénomène météorologique dangereux peut toucher le département.



**Vent violent**

Dès le niveau orange, les pouvoirs publics et la commune s'organisent pour réagir : envisager la mise à l'abri des éventuels campeurs installés sur la commune, faire annuler les manifestations en plein air...



**Canicule**



**Pluie - Inondations**



Arbre couché par le vent à Mercury le 27 Juin 2006

## Élagage des arbres

Fortes chutes de neige, tempêtes et orages cassent parfois des branchages ou couchent des arbres qui en tombant peuvent engendrer des dégâts notamment sur les habitations.

Afin de prévenir ce risque dans votre propriété, il est conseillé de faire procéder à l'élagage des arbres proches de votre habitation ou trop près des réseaux aériens (fils électriques) voire à leur abattage dans le cas d'arbres vieux ou malades.



Élagage

## Les bons réflexes



### Renseignez-vous

Consultez les cartes de vigilance éditées par Météo France



### Soyez vigilants

Suivez les conseils donnés par Météo France



### Rentrez chez vous Fermez les ouvertures

Évitez les déplacements  
Prenez les mesures de sauvegarde de vos biens :  
Attention aux chutes d'arbres !



Écoutez la radio  
France Bleu Pays de Savoie 103.9 Mz

## Carte de vigilance météorologique (Exemple)



**Pas de vigilance particulière.**



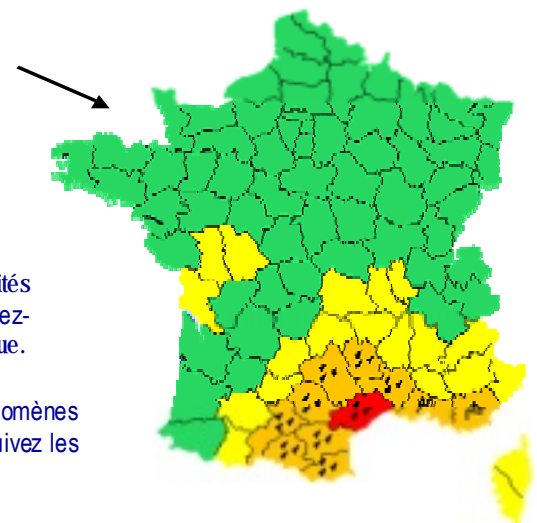
**Soyez attentifs** si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.



**Soyez très vigilant;** des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus; suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.



**Une vigilance absolue s'impose;** des phénomènes météo dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus; conformez vous aux consignes émis par les pouvoirs publics.



**Pour vous informer, consultez la carte de vigilance :**



# L'accident nucléaire

Le risque nucléaire ne constitue pas un risque important dans le département de la Savoie, aucune installation n'y étant installée. Toutefois, la proximité de certains établissements situés dans les départements de l'Ain, de la Drôme et de l'Isère nous amène à évoquer ce risque.

De plus, il est à noter qu'un incident radiologique peut également avoir lieu en dehors de l'enceinte d'une centrale nucléaire lors d'un transport de matières radioactives issues du domaine industriel ou médical par exemple.



La centrale nucléaire du Bugey



Au signal national d'alerte, suivez les consignes et tenez vous prêt à évacuer sur ordre des autorités

## Prévention :

La sûreté de ces sites repose sur de nombreuses mesures techniques prises par les exploitants et imposées par la réglementation.

Comme pour le risque industriel, la prévention passe par la réduction des risques à la source (surveillance permanente, amélioration continue de la sécurité) complétée par des plans de secours internes et externes.

### Les bons réflexes



**Enfermez-vous rapidement dans le bâtiment le plus proche**

Pour éviter l'exposition directe aux produits radioactifs



**Fermez et calfeutrez les portes, fenêtres et ventilations**

Pour empêcher les produits radioactifs d'entrer dans votre abri



**Ecoutez la radio France Bleu Pays de Savoie 103.9 Mhz**

Pour vous informer de l'évolution de la situation



**Ne téléphonez pas**

Pour libérer les lignes pour les secours



**N'allez pas chercher vos enfants à l'école**

En cas de catastrophe majeure impliquant une installation nucléaire, le risque de contamination peut concerner l'ensemble du territoire français.

Les autorités pourraient alors être amenées à prendre des contre mesures sanitaires notamment par le déclenchement du plan départemental de distribution des **pastilles d'iode**.



À titre préventif, l'ingestion d'une pastille d'iode non radioactif a pour effet de se fixer sur la thyroïde (organe qui retient l'iode), la saturer et éviter qu'ensuite l'iode radioactif inhalé par respiration ne se fixe sur cette thyroïde, provoquant son irradiation.

Les personnes les plus sensibles (enfants, adolescents et femmes enceintes) se verront donc distribuer une pastille d'iode en cas d'évènement majeur.

Au niveau de la commune de Verrens Arvey et notamment pour les écoles, un plan de distribution des pastilles d'iode a donc également été mis en place.

